

CROISIÈRE BALADE 2h PONT-DE-VAUX - JEAN-DE-SAÔNE

Dates



Heure départ

mercredi 8 juillet	16h15
mercredi 15 juillet	16h15
jeudi 16 juillet	16h15
mercredi 22 juillet	16h15
jeudi 23 juillet	16h15
mercredi 29 juillet	16h15
jeudi 30 juillet	16h15
mercredi 5 août	16h15
jeudi 6 août	16h15
mercredi 12 août	16h15
jeudi 13 août	16h15
mercredi 19 août	16h15
jeudi 20 août	16h15
mercredi 26 août	16h15
jeudi 27 août	16h15

Conditions générales de vente

RÉSERVATION OBLIGATOIRE pour toutes les croisières, **seul le règlement total de la croisière au plus tard 72 heures avant la date de la croisière confirme la réservation.** En cas de désistement dans les 72 heures qui précède la croisière, le règlement reste acquis à l'Office de Tourisme. Enfants moins de 3 ans gratuit (repas non fourni) mais nous signaler impérativement leur présence.

Pour les groupes à partir de 20 personnes, acompte 25% à la réservation ou au plus tard un mois avant la date de la croisière, une croisière gratuite pour 20 personnes et le chauffeur du car. En cas d'absence non signalée par le responsable du groupe 48 heures avant la croisière, le règlement du repas d'une valeur de 31 euros reste acquis à l'office de tourisme. Programmation d'une croisière aller simple à partir de 40 personnes. Professionnels du tourisme ou autocaristes nous consulter.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux, carte bancaire et chèque-vacances acceptés.

Un planning des croisières est établi pour la saison par l'Office de Tourisme. Le programme et les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des réservations. Départ reporté si moins de 25 participants. Se renseigner avant le départ.

Tout changement au menu entraîne un supplément.

Se présenter 15 mn avant le départ au quai d'embarquement ou sur le lieu de rendez-vous indiqué. L'Office de Tourisme se réserve le droit d'annuler une croisière si les conditions techniques, nautiques ou météorologiques l'exigent (en cas de d'annulation, les sommes versées sont remboursées, à l'exclusion de tous dommages et intérêts).

Les enfants doivent être accompagnés. Animaux interdits.

Bateau-restaurant "VILLE DE PONT-DE-VAUX 2"

Croisières Saison 2026
Document non contractuel



**Office de tourisme
du Pays de Bâgé et de Pont-de-Vaux**

2, Place de Dornhan 01190 PONT-DE-VAUX

Tél : 03 85 30 30 02

E-mail : contact@bateau-bresse-saone.com

Web: www.bateau-bresse-saone.com

Réservation obligatoire 72h au préalable

**Lieu de départ : Port de plaisance , place
de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux**

Registre des opérateurs de voyages et de séjour IM00100013
Garantie financière : Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme
15, Avenue Carnot 75017 PARIS

CROISIÈRES SAÔNE

CROISIÈRE « SAÔNE CONFLUENCE SEILLE »

Dates		Heure départ
dimanche 12 juillet		12 h
jeudi 23 juillet		12 h
samedi 1er août		12 h
mercredi 5 août		12 h
mercredi 12 août		12 h
dimanche 16 août		12 h
mercredi 19 août		12 h
mercredi 26 août		12 h

CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS »

Dates		Heure départ
mardi 14 juillet		11 h
mercredi 22 juillet		11 h
dimanche 26 juillet		11 h
jeudi 30 juillet		11 h
jeudi 6 août		11 h
jeudi 20 août		11 h
dimanche 23 août		11 h
jeudi 27 août		11 h

CROISIÈRES SAÔNE

CROISIÈRE « SAÔNE MÂCON »

Dates		Heure départ
Samedi 4 juillet		10 h
dimanche 19 juillet		10 h
dimanche 9 août		10 h
samedi 29 août		10 h

CROISIÈRE « SAÔNE TOURNUS ABBAYE »

Dates		Heure départ
vendredi 31 juillet		11 h 30
dimanche 30 août		11 h 30

CROISIÈRES SEILLE

CROISIÈRE « SEILLE LA TRUCHÈRE »

Dates		Heure départ
samedi 18 juillet		10 h
vendredi 24 juillet		10 h
dimanche 2 août		10 h
vendredi 7 août		10 h
samedi 15 août		10 h

CROISIÈRE « SEILLE ET DUNES »

Dates		Heure départ
dimanche 5 juillet		11 h 30
samedi 25 juillet		11 h 30
vendredi 21 août		11 h 30

Lieu de départ : Port de plaisance , place
de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

Lieu de départ : Port de plaisance , place
de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux

Lieu de départ : Port de plaisance , place
de Dornhan 01190 Pont-de-Vaux